

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

15/10/2021

Dossier complet le :

15/10/2021

N° d'enregistrement :

F09321P0294

**1. Intitulé du projet**

Extension du pôle sportif de Peyrolles en Provence

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Thierry COLOMBERO, Directeur

RCS / SIRET

5 2 0 | 6 6 8 | 4 4 3 | 0 0 0 1 0

Forme juridique

Société Publique Locale d'Aménagement

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains. Catégorie 44 - Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés	Extension du pôle sportif, visant à compléter et regrouper les équipements de la commune en améliorant le fonctionnement des existants et en diversifiant l'offre d'équipements.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

La commune de Peyrolles dispose actuellement de 4 lieux de pratique sportive dispersés dans la ville, dotés pour la plupart d'équipements "standard" vieillissants et dont les dimensions sont parfois devenues insuffisantes. Le projet a pour objectifs de centraliser les équipements à proximité du Stade Max Sequeira déjà composé de 2 terrains de grands jeux (synthétique et gazon naturel), un city stade, 4 terrains de tennis, une maison des jeunes, et de développer l'offre d'équipements. Il est prévu, la création d'un parc public dédié à la promenade, qui constituera un support de jeux pour enfants et éventuellement un parcours de santé, tables de ping pong... (il est voulu comme un tampon végétal au Nord des opérations de logements collectifs pour donner un aspect qualitatif au cadre de vie); d'une voie de desserte centrale largement végétalisée, accompagnée d'un double alignement d'arbres, d'une noue, de cheminements piétons et de poches de stationnement; elle servira de connexion entre le pôle existant et son extension; d'un gymnase et d'un espace polyvalent avec son parking paysager dédié; d'une esplanade de sports urbains; d'un nouvel accès par le sud au club de tennis, avec la construction du club house en lieu et place du préfabriqué actuel; d'une piste finlandaise. Ce projet se situe en continuité du pôle existant, à proximité du centre-ville et des voies existantes et n'impacte qu'un bâti, uniquement des terres de nature agricole et sa localisation est éloignée des secteurs à enjeux en terme de biodiversité.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet d'extension du pôle sportif a pour objectifs:

- de regrouper à terme les équipements sportifs de la commune autour du pôle existant, d'améliorer le fonctionnement des équipements existants et de compléter et diversifier l'offre et d'optimiser les coûts d'entretien et de maintenance.
- de reconnecter le site existant à la ville à proximité immédiate en traitant l'interface urbaine et agricole pour une insertion urbaine et paysagère du projet
- de mutualiser les usages et notamment le stationnement avec la zone commerciale mitoyenne
- de permettre une accessibilité simple et connectée aux voies, pistes cyclables et trottoirs existants
- de soutenir l'évolution démographique de la commune en la rendant attractive pour les ménages avec enfants notamment
- de s'adapter et s'insérer dans son environnement et de limiter les impacts engendrés sur l'aspect volet écologique et agricole par la mise en place d'un site paysager (mail central planté, parc paysager, alignements d'arbres en limite de site, noue, prairie de rétention), par une implantation du projet éloignée des zones à enjeux et sensibilités particulières

Ce projet s'inscrit dans une OAP "confortement des équipements collectifs et notamment les espaces sportifs situés quartier des Rivaux", il est situé en zone UL au PLU et la zone du projet est concernée par un emplacement réservé n°4 "Équipement Public à vocation sportive et de loisir s- quartier des Rivaux"

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le pôle sportif actuel sur le site du stade Max Sequeira est déjà constitué d'aires de pratiques extérieures dont 2 terrains de grands jeux: synthétique et gazon naturel, d'un club house dédié au football, d'un city stade, du tennis club comportant 4 terrains de tennis et son club house et d'une maison des jeunes.

L'extension du pôle sportif consistera en la création d'un bâtiment espace polyvalent (dojo, avec sacs de frappe, salle d'expression corporelle permettant la pratique de la danse et de l'escrime) et d'un gymnase avec traitement architectural à travailler, avec parvis et parking paysager dédié, situés coté rue des Rivaux, comme pour former un front bâti venant structurer le carrefour au Nord.

L'entrée se fera par une voie de desserte unique centrale à double sens, largement paysagée, reliant le pôle existant aux nouvelles installations, depuis la rue des Rivaux, accompagnée d'un double alignement d'arbres, d'une noue et de cheminements piétons en stabilisé et de poches de stationnements stratégiquement positionnées. Le but étant de limiter au maximum la place de la voiture au sein du projet et dédier le reste du site aux piétons et cycles.

Création d'un parc public paysager dédié à la promenade, jeux pour enfants et éventuellement d'un parcours de santé, tables de ping-pong...qui ne nécessitera que des aménagements mineurs notamment pour la réasliation de la piste finlandaise qui le traversera. Il constituera un tampon végétal au Nord des opérations de logements collectifs donnant ainsi un aspect qualitatif au cadre de vie.

Une esplanade de sports urbains (skate, terrain de beach volley, terrain de padel tennis, terrain de fitness) complètera l'offre d'équipements et prendra la forme d'un parc urbain bénéficiant de zones boisées source d'ombrage et de fraîcheur.

Le préfabriqué du club house tennis sera remplacé par une construction pérenne avec réalisation d'un mur d'entraînement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le pôle sportif est déjà ouvert au public pour la pratique du foot et du tennis dont l'accès se fait par la route du plan.

A terme, le pôle sportif existant et son extension seront connectés par la voie paysagère centrale au coeur du projet, qui sera reliée à la rue des Rivaux qui permet d'accéder au centre-ville et aux différents axes routiers.

Le club de tennis sera reconfiguré et son accès au Nord supprimé pour être desservi par la voie centrale au Sud.

L'espace foot (terrains, club house, maison des jeunes) restera clos et contrôlé, le tennis club disposera d'un fonctionnement à part, fermé et géré de manière indépendante.

Le parc public paysager, l'esplanade de street sports (skate, fitness, beach-volley, padel tennis) et la piste finlandaise dans sa boucle autour du parc public seront d'accès libre pour la pratique sportive, la détente et la promenade.

Dans le cadre de l'extension, les voies et cheminements piétons seront munis d'un réseau d'éclairage public à LED. Les candalébres piétons seront alimentés avec une puissance de 20-30% la nuit et pourront être munis de détecteurs de présence à défilement.

Le projet prévoit la mise en oeuvre d'un réseau de vidéo protection dont les mâts seront mutualisés avec les mâts du réseau d'éclairage afin de ne pas multiplier les mâts sur la zone.

L'extension du pôle sportif permettra de regrouper les activités sportives dans un même lieu et de créer un lien de sociabilisation à part entière, par la création d'espaces paysagers où pourront déambuler habitants et licenciés entre les activités sportives ou simplement pour se promener.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'extension du pôle sportif nécessite une procédure de Déclaration d'Utilité Publique préalable à la procédure d'expropriation.

Le projet sera soumis à l'avis de l'ABF.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet d'extension du pôle sportif vise: - la valorisation du pôle existant d'une emprise cadastrale de 41 657m <sup>2</sup> avec la construction du club house tennis en dur d'une superficie de 120m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>
- l'aménagement de l'extension du pôle existant sur une emprise parcellaire d'environ 25 580m <sup>2</sup> en nature de terres agricoles, en connexion avec l'urbanisation déjà existante en périphérie consistant en la réalisation d'un espace polyvalent de 800m <sup>2</sup> au sol, d'un gymnase d'une emprise au sol de 1 900m <sup>2</sup> , d'une esplanade de street sports d'environ 800m <sup>2</sup> , d'une aire de jeux pour enfants d'environ 300m <sup>2</sup> )	m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le projet se situe sur la ville de Peyrolles en Provence entre la route du plan et la rue des Rivaux

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 43° 64' 31" 4 Lat. 05° 57' 61" 83

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Peyrolles en Provence

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension du pôle sportif se situe à environ 800m et 1km6 d'une ZNIEFF de type II, mais le site en est séparé par une coupure urbaine et le projet s'inscrit lui même dans un environnement urbanisé.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	périmètre de 500m autour d'un monument classé

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- risque inondation</li> <li>- mouvement de terrains</li> <li>- séisme (risque 4 moyen)</li> <li>- radon (risque moyen)</li> <li>- retrait et gonflement de sols argileux (aléa fort)</li> </ul>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à 670m environ d'un zone natura 2000
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un périmètre de 500m autour d'un monument historique

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension se situe aujourd'hui sur des parcelles actuellement cultivées, classées en zone UL au PLU. Ce sont des parcelles enclavées dans le tissu urbain d'une superficie d'environ 25 500m <sup>2</sup> . Il va y avoir un changement d'affectation de la nature de ces parcelles de terres cultivables à terrains de loisirs et de sport, mais cette nouvelle destination n'aura pas d'impact sur la biodiversité puisque le projet se situe sur un secteur déjà urbanisé. (à gauche terrain de loisirs existants, au Nord voirie, au Sud entreprises et habitations.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité relative d'un site Natura 2000. Il en est séparé par une coupure urbaine et il s'inscrit lui même dans un environnement urbanisé, il n'aura donc pas d'impact sur la continuité écologique.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit de terres cultivées en zone UL au PLU avec emplacement réservé "Equipement Public à vocation sportive et de loisirs - Quartier des Rivaux", comprises entre les voiries existantes au Nord et à l'Est, situées en milieu urbain.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- risque inondation</li> <li>- mouvement de terrains</li> <li>- séisme (risque 4 moyen)</li> <li>- radon (risque moeyn)</li> <li>- retrait gonflement de sols argileux (aléa fort)</li> </ul>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en une simple extension de terrains sportifs déjà existants. De plus il est situé à proximité d'entreprises existantes, d'une zone commerciale et d'une zone urbaine déjà desservies.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la mise en place d'un éclairage public à LED . Les sources lumineuses seront ciblées et non intenses.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de 500 mètres autour des monuments historiques. A ce titre l'ABF sera consulté. Une réflexion architecturale a été menée sur la création des équipements coté rue des Rivaux qui formuera un front bâti qui structurera le carrefour au Nord. Le gymnase jouera le rôle de signal et les équipements feront directement face au parking mutualisable de Lidl. Le gymnase disposera de son propre parking dédié.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessite la transformation de parcelles de terres cultivables en terrain à usage de sport et loisirs. Mais ces modifications interviennent dans le cadre d'une extension d'une zone de loisirs et sport déjà existante, à proximité de la ville, inscrite en emplacement réservé au PLU de la commune.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet consiste en l'extension d'un pôle sportif déjà existant, composé d'aires de pratiques extérieures dont 2 terrains de grand jeux: synthétique et gazon naturel, du club house foot, d'un city stade, de 4 terrains de tennis, du club house tennis en préfabriqué et d'une maison des jeunes.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Cf document en annexe (annexe 7)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en une extension d'un pôle sportif déjà existant.

Il s'inscrit dans un environnement à proximité immédiate de la zone sportive existante et de l'urbanisation.

Le site d'implantation du projet a été retenu également du fait des moindres impacts engendrés en particulier sur le volet écologique et agricole et le secteur n'est pas identifié comme corridor ou réservoir écologique et n'est pas situé à proximité des différents secteurs à enjeux forts.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Aix en Provence

le, 05/10/21

Signature

**PAYS D'AIX TERRITOIRES**  
SPLA au capital de 500 000 €  
2, rue Lapierre  
Adresse postale : BP 80251  
**13608 AIX EN PROVENCE Cedex 1**  
RCS AIX EN PROVENCE 520 668 443

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Le Directeur  
**Thierry COLOMERO**

